

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SICTOM DU SECTEUR DE CONDOM

~*~*~*~

SÉANCE ORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2020

~*~*~*~

L'an deux mille vingt, le jeudi 17 décembre 2020 à 18 heures, les membres du Comité Syndical du SICTOM du Secteur de Condom, dûment convoqués le 20 novembre 2020, se sont réunis à la Salle des Fêtes de Gondrin, sous la présidence de Monsieur Didier DUPRONT.

Etaient présents : MM ROSIERS, QUESNEL, AGRAS, LASPORTES, ORTHOLAN, CAUSERO, DE SABATA, CENCIGH, MONTIES, NETO, CHAULET, BOURDIOL, BENAC, LENTIN, HULSHOF, LEROY, DUPRONT, TOURNE, GIRY, SECHET, MAGNIN, DUFOUR, PHILIP, BARTOLINI, DONA, ROUSSE, LAURENT, CASTELNAU, GOUZENES, BUSNEL, JEGUN, DUTOUR, MAZZONETTO, MESTE, BLANCARD, HUBERT, FULGENCE, GIRAUD, SICHER, LAGRAULET.

Procurations: M. LABATUT Charles donne procuration à M. MESTE.

Absents excusés : MM DUMONT, GAIKOWSKI, BEZERRA.

Secrétaire de séance : M TOURNE Jean-Pierre.

OBJET : APPROBATION PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18/11/2020

Monsieur le Président propose à l'assemblée l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 novembre 2020.

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le procès-verbal de l'assemblée générale du 18 novembre 2020.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Condom, le 18/12/2020

Le Président



Didier DUPRONT.



Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Sous-préfecture le :
Publication le :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SICTOM DU SECTEUR DE CONDOM

~*~*~*~

SÉANCE ORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2020

~*~*~*~

L'an deux mille vingt, le jeudi 17 décembre 2020 à 18 heures, les membres du Comité Syndical du SICTOM du Secteur de Condom, dûment convoqués le 20 novembre 2020, se sont réunis à la Salle des Fêtes de Gondrin, sous la présidence de Monsieur Didier DUPRONT.

Etaient présents : MM ROSIERS, QUESNEL, AGRAS, LASPORTES, ORTHOLAN, CAUSERO, DE SABATA, CENCIGH, DELLA-VEDOVE, MONTIES, NETO, CHAULET, BOURDIOL, BENAC, LENTIN, HULSHOF, LEROY, DUPRONT, TOURNE, GIRY, SECHET, MAGNIN, DUFOUR, PHILIP, BARTOLINI, DONA, ROUSSE, LAURENT, CASTELNAU, GOUZENES, BUSNEL, JEGUN, DUTOIR, MAZZONETTO, MESTE, BLANCARD, HUBERT, FULGENCE, GIRAUD, SICHER, LAGRAULET.

Procurations: M. LABATUT Charles donne procuration à M. MESTE.

Absents excusés : MM DUMONT, GAIKOWSKI, BEZERRA.

Secrétaire de séance : M TOURNE Jean-Pierre.

Arrivée à 18h30 de Monsieur DELLA-VEDOVE Jean-Luc.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021

Après présentation par Monsieur DUPRONT Didier, Président du SICTOM du Secteur de CONDOM, du projet de Budget Primitif 2021,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré

POUR : 41 (dont 1 procuration)

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 1

VOTE à la MAJORITÉ:

Les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2021 :

Investissement :

Dépenses	335 369€
Recettes	335 369€

Fonctionnement :

Dépenses	3 015 648€
Recettes	3 015 648€

Pour rappel, total budget

Investissement

Dépenses	335 369€	(dont 0€ de RAR)
Recettes	335 369€	(dont 0€ de RAR)

Fonctionnement

Dépenses	3 015 648€	(dont 0€ de RAR)
Recettes	3 015 648€	(dont 0€ de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.



Pour extrait certifié conforme,
Condom, le 18/12/2020
Le Président,



Didier DUPRONT.



Certifié exécutoire compte tenu

De la transmission en Sous-préfecture le :

Publication le :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SICTOM DU SECTEUR DE CONDOM

-:-:-:-

SÉANCE ORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2020

-:-:-:-

L'an deux mille vingt, le jeudi 17 décembre 2020 à 18 heures, les membres du Comité Syndical du SICTOM du Secteur de Condom, dûment convoqués le 20 novembre 2020, se sont réunis à la Salle des Fêtes de Gondrin, sous la présidence de Monsieur Didier DUPRONT.

Étaient présents : MM ROSIERS, QUESNEL, AGRAS, LASPORTES, ORTHOLAN, CAUSERO, DE SABATA, CENCIGH, DELLA-VEDOVE, MONTIES, NETO, CHAULET, BOURDIOL, BENAC, LENTIN, HULSHOF, LEROY, DUPRONT, TOURNE, GIRY, SECHET, MAGNIN, DUFOUR, PHILIP, BARTOLINI, DONA, ROUSSE, LAURENT, CASTELNAU, GOUZENES, BUSNEL, JEGUN, DUTOUR, MAZZONETTO, MESTE, BLANCARD, HUBERT, FULGENCE, GIRAUD, SICHER, LAGRAULET.

Procurations : M. LABATUT Charles donne procuration à M. MESTE.

Absents excusés : MM DUMONT, GAIKOWSKI, BEZERRA.

Secrétaire de séance : M TOURNE Jean-Pierre.

OBJET : ALLOCATION EN NON-VALEUR

Vu le code des collectivités territoriales.

Vu l'état de produits irrécouvrables d'un montant de 19 262,56€ adressé par Monsieur le Receveur de la trésorerie de Condom portant sur les années 2010, 2011, 2012 et 2013 pour les motifs de :

- Reste à recouvrer inférieur au seuil de poursuite (130€).
- Combinaison infructueuse d'Actes.

Considérant que toutes les opérations visant à recouvrer ces créances ont été diligentées par Monsieur le Receveur de Condom.

Monsieur le Président

PROPOSE

A l'assemblée :

- D'admettre en non valeur les 19 262,56€ pour les années 2010, 2011, 2012 et 2013.
- Cette dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget article 6541.

LE COMITE SYNDICAL, après en avoir délibéré,

À L'UNANIMITE,

Admet en non valeur les 19 262,56€ pour les années 2010, 2011, 2012 et 2013.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.



Pour extrait certifié conforme,
Condom, le 18/12/2020
Le Président,



Didier DUPRONT DU SECTEUR DE CONDOM

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Sous-préfecture le :
Publication le :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SICTOM DU SECTEUR DE CONDOM

~*~*~*~

SÉANCE ORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2020

~*~*~*~

L'an deux mille vingt, le jeudi 17 décembre 2020 à 18 heures, les membres du Comité Syndical du SICTOM du Secteur de Condom, dûment convoqués le 20 novembre 2020, se sont réunis à la Salle des Fêtes de Gondrin, sous la présidence de Monsieur Didier DUPRONT.

Étaient présents : MM ROSIERS, QUESNEL, AGRAS, LASPORTES, ORTHOLAN, CAUSERO, DE SABATA, CENCIGH, DELLA-VEDOVE, MONTIES, NETO, CHAULET, BOURDIOL, BENAC, LENTIN, HULSHOF, LEROY, DUPRONT, TOURNE, GIRY, SECHET, MAGNIN, DUFOUR, PHILIP, BARTOLINI, DONA, ROUSSE, LAURENT, CASTELNAU, GOUZENES, BUSNEL, JEGUN, DUTOUR, MAZZONETTO, MESTE, BLANCARD, HUBERT, FULGENCE, GIRAUD, SICHER, LAGRAULET.

Procurations : M. LABATUT Charles donne procuration à M. MESTE.

Absents excusés : MM DUMONT, GAIKOWSKI, BEZERRA.

Secrétaire de séance : M TOURNE Jean-Pierre.

OBJET : MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/01/2021

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée :

- Le dernier tableau des effectifs adoptés le 27/12/2019 (délibération 2019-32)

Monsieur le Président informe l'assemblée que le Directeur a pris ses fonctions au 01 mars 2020. Le poste de direction est ainsi revenu à la filière technique.

La partie administrative (D.R.H. budget et instances) est assurée par un rédacteur à temps non complet (16h30 par semaine) créé au 01/03/2020.

Monsieur le Président informe l'assemblée de la création d'un poste d'Adjoint technique à compter du 01/01/2021 (TNC 6h par semaine) afin d'assurer l'entretien des bâtiments administratifs et techniques.

Monsieur le Président informe l'assemblée de la Stagiairisation du PEC administratif à compter du 01/07/2021 (20h par semaine).

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'au 01/01/2021, trois agents seront en disponibilité.

L'organigramme définitif au 01/01/2021 est en annexe.

- 01/01/2021 : création d'un poste d'Adjoint technique pour l'entretien des bâtiments.
- 01/07/2021 : création d'un poste d'Adjoint administratif.

Monsieur le Président

Vu l'exposé

Vu la loi modifiée n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le précédent tableau des emplois adopté par le Conseil Syndical par délibération du 07/01/2020.

Monsieur le Président **PROPOSE :**

- D'adopter la procédure présentée ci-dessus
- d'actualiser le tableau des effectifs du SICTOM du Secteur de Condom au 01 Janvier 2021 comme ci-après :

Tableau des effectifs au 01/01/2021

EMPLOI	EFFECTIF	DURÉE HEBDOMADAIRE	FONCTIONS	CADRE D'EMPLOI POUVANT OCCUPER LES EMPLOIS
DIRECTEUR	1	35	Direction Administrative et Technique.	Techniciens Territoriaux ou Agents de Maîtrise
RESPONSABLE ADMINISTRATIF Poste créé au 01/03/2020	0.47	TNC 16,5/35	Direction ressources humaines, budget, comptabilité et instances	Rédacteurs
SECRÉTAIRE	1	35	Secrétariat Archivage et communication	Adjoints administratifs
AGENT D'ACCUEIL Création au 01/07/2021	0.57	TNC 20/35	Secrétaire d'accueil et de direction	Adjoints administratifs
RESPONSABLE DU SERVICE COLLECTE ET NETTOYAGE	1	35	Gestion des collectes Encadrement des personnels de collecte, Gestion des plannings, Gestion des installations de collecte.	Agents de Maîtrise Territoriaux
RESPONSABLE MAINTENANCE du MATÉRIEL et PARC ROULANT	1	35	Entretien des véhicules et matériels, Polyvalence suivant la nécessité du service: collecte-lavage.	Agents de Maîtrise territoriaux ou Adjoints Techniques Territoriaux
AGENTS DE COLLECTE CHEF D'ÉQUIPE	6	35	Enlèvement et collecte des déchets, Responsable de son équipe, Entretien, suivi et nettoyage du matériel de collecte, Assure la liaison avec la hiérarchie.	Agents de Maîtrise Territoriaux ou Adjoints Techniques Territoriaux
AGENTS DE COLLECTE ÉQUIPIER	9	35	Enlèvement et collecte des déchets, Entretien, suivi et nettoyage du matériel de collecte.	Adjoints Techniques Territoriaux
AGENT de PROPRIÉTÉ CHEF D'ÉQUIPE	1	35	Entretien et lavage des équipements, Polyvalence suivant la nécessité du service: collecte-lavage.	Adjoints Techniques Territoriaux ou Adjoints Techniques territoriaux
AGENT de PROPRIÉTÉ EQUIPIER	1	35	Entretien et lavage des équipements, Polyvalence suivant la nécessité du service: collecte-lavage.	Adjoints Techniques Territoriaux
AGENT d'ENTRETIEN	0.15	TNC 6/35	Entretien des bâtiments administratifs et techniques	Adjoints Techniques Territoriaux
TOTAL	22.19	21 TC – 3 TNC		

Les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans les emplois créés et des charges sociales s'y rapportant sont inscrits au Budget Syndical aux chapitres prévus à cet effet.

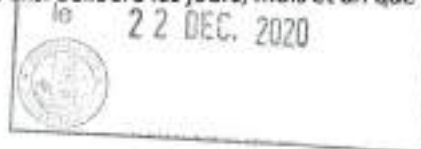
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

À L'UNANIMITÉ

ADOPTÉ la procédure présentée ci-dessus

FIXE le nouveau tableau des effectifs comme présenté ci-dessus à compter du 01/01/2021.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

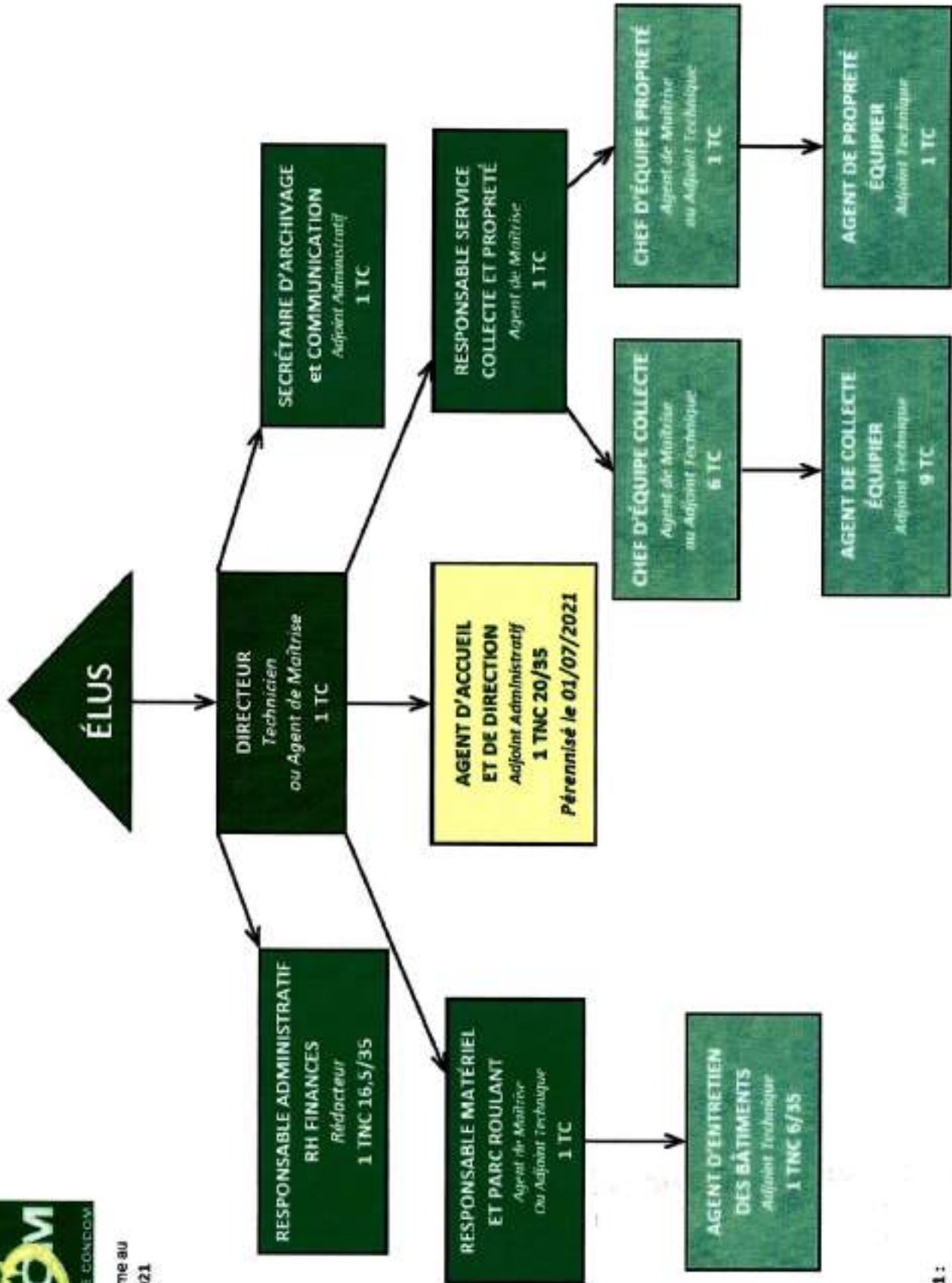


Pour extrait certifié conforme,
Condom, le 18/12/2020
Le Président,


Didier DURRONT.


DU SECTEUR DE CONDOM

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Sous-préfecture le :
Publication le :



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SICTOM DU SECTEUR DE CONDOM**

- - - - -

SÉANCE ORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2020

- - - - -

L'an deux mille vingt, le jeudi 17 décembre 2020 à 18 heures, les membres du Comité Syndical du SICTOM du Secteur de Condom, dûment convoqués le 20 novembre 2020, se sont réunis à la Salle des Fêtes de Gondrin, sous la présidence de Monsieur Didier DUPRONT.

Étaient présents : MM ROSIERS, QUESNEL, AGRAS, LASPORTES, ORTHOLAN, CAUSERO, DE SABATA, CENCIGH, DELLA-VEDOVE, MONTIES, NETO, CHAULET, BOURDIOL, BENAC, LENTIN, HULSHOF, LEROY, DUPRONT, TOURNE, GIRY, SECHET, MAGNIN, DUFOUR, PHILIP, BARTOLINI, DONA, ROUSSE, LAURENT, CASTELNAU, GOUZENES, BUSNEL, JEGUN, DUTOUR, MAZZONETTO, MESTE, BLANCARD, HUBERT, FULGENCE, GIRAUD, SICHER, LAGRAULET.

Procurations : M. LABATUT Charles donne procuration à M. MESTE.

Absents excusés : MM DUMONT, GAIKOWSKI, BEZERRA.

Secrétaire de séance : M TOURNE Jean-Pierre.

**OBJET : ADHÉSION À LA PLATEFORME MUTUALISÉE DE TRANSMISSION DÉMATÉRIALISÉE DES ACTES
SOU MIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**

Monsieur le Président **EXPOSE** à l'assemblée que dans le cadre du dispositif ACTES relatif à la transmission dématérialisée des actes soumis au contrôle de la légalité le Centre de Gestion a décidé de mettre en place d'une plate forme de dématérialisation commune mutualisée à son niveau.

Ce nouveau service comprendra, moyennant une cotisation annuelle, l'hébergement par une structure agréée par l'Etat du serveur sécurisé dédié à la transmission des actes, la maintenance et les interventions du service d'assistance budgétaire et informatique du Centre de Gestion.

Les tarifs d'adhésion adoptés par le conseil d'administration sont les suivants :

Strate démographique et type	Tarif annuel à compter du 1 ^{er} janvier 2011
Communes jusqu'à 500 habitants, syndicats intercommunaux, CCAS, CIAS	40 €
Communes à partir de 501 habitants, communautés de communes, syndicats mixtes	75 €

Monsieur le Président **INVITE** le Comité Syndical à en délibérer.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

À L'UNANIMITÉ

AUTORISE Monsieur Georges CAUSERO, Vice-président à signer avec le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale la convention relative à l'adhésion à la plate forme mutualisée de transmission dématérialisée des actes soumis au contrôle de la légalité dans le cadre du dispositif ACTES.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.



Pour extrait certifié conforme,
Condom, le 18/12/2020

Le Président,


Didier DUPRONT



SICTOM
DU SECTEUR DE CONDOM

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Sous-préfecture le :
Publication le :